



DIDIER LE GAC

Député de la 3ème circonscription du Finistère

Communiqué de Presse

18 février 2022

"Oubliés du Ségur" du secteur médico-social : Didier LE GAC salue les avancées obtenues, annoncées ce matin par le Premier ministre

Le député rappelle que dans le Finistère très nombreux sont les salariés du médico-social qui sont mobilisés depuis plusieurs mois pour la revalorisation de leur métier.

Un Collectif inédit, unissant employeurs, syndicats et salariés, s'est même constitué dans le département pour demander de mettre fin à l'inégalité de traitement avec les autres soignants.

Cette inégalité est désormais réparée depuis les annonces du Premier Ministre ce jour à l'occasion de la "conférence des métiers de l'accompagnement du social et médico-social".

Les "oubliés du Ségur" le sont désormais un peu moins.

Ainsi, les professionnels employés par des structures associatives non lucratives - ces associations étant historiquement très présentes dans notre département - bénéficieront dès le mois d'avril d'une augmentation salariale de 183 euros net par mois, à l'égale de celle accordée à tous les soignants lors du "Ségur de la Santé".

Très impliqué à leurs côtés depuis le début de la création de ce Collectif, les ayant rencontrés à plusieurs reprises, encore en janvier à sa permanence parlementaire, et ayant interpellé régulièrement les ministres par plusieurs canaux à ce sujet, Didier Le Gac est satisfait de voir enfin la différence de traitement se réduire.

Il se réjouit de l'augmentation nette des salaires de ces 140 000 femmes et hommes engagés en première ligne auprès des familles et, encore plus durant la crise Covid.

C'est aussi une bonne nouvelle pour l'amélioration de l'attractivité de ces métiers, aujourd'hui en peine de recrutement.

Contact : Didier LE GAC – 02.98.33.02.20

didier.legac@assemblee-nationale.fr – Blog : <http://didierlegac.bzh/>